

DEC192725DGDS

Décision portant nomination de Madame Marie-Paule Besland aux fonctions de chargée de mission à temps partiel

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret nº 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS;

DECIDE:

Article 1er

Mme Marie-Paule Besland, chercheuse CNRS DR, est nommée chargée de mission auprès du directeur général délégué à la science pour la DAPP, Direction rattachée à la DGDS, du 1er octobre 2019 au 31 décembre 2020.

Sa mission a pour objet le suivi de la politique de site en qualité d'ADSR pour les sites de Limoges, La Rochelle, Poitiers.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Marie-Paule Besland demeure affectée à l'UMR6502 à l'Institut des Matériaux Jean Rouxel, à Nantes.

Article 2

Du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2020, Mme Marie-Paule Besland percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation DR17 – Bretagne Pays-de-la-Loire.

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

31 DET 2019

Le Président-directeur général Antoine Petit

CNRS

Délégation Paris Michel-Ange 3 rue Michel-Ange 75794 Paris Cedex 16 www.cnrs.fr